

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne en expérimentation animale, session 2024, dans l'académie de CRETEIL.

Le président de l'université Paris XIII dit Sorbonne Paris Nord ,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 6 mai 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de CRETEIL, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne en expérimentation animale, au titre de l'année 2024, dans l'académie de CRETEIL :

Madame BESNARD Valérie, professeur universitaire cn, présidente, Université Sorbonne Paris Nord, Villetaneuse.

Monsieur OUDAR Olivier, professeur des universités de classe exceptionnelle, vice-président, Université Sorbonne Paris Nord, Villetaneuse.

Madame LE PARCO Isabelle, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université de Paris, Paris.

Madame MONTCUQUET Véronique, ingénieur de recherche, experte, Université de Paris, Paris.

Monsieur ZIMMER Cedric, maître de conférences de classe normale, Université Sorbonne Paris Nord, Villetaneuse.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Villetaneuse, le 02 avril 2024

P/le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services Adjoint,
Directeur des Ressources Humaines
de l'Université Sorbonne Paris Nord

Fernando VIEIRA

